

TERMES ET CONDITIONS DU PROGRAMME DE POINTS

23/04/2023

1. PARTIES DU PROGRAMME

Les parties du programme,

D'une part, VILADOMAT, S.A.U., avec NRT A-700966-G et domicile à Rue Esteve Dolsa Pujal, 30, 3r, (AD500) - Andorra la Vella, responsable du programme de points pour achats en magasins physiques en Andorre (dorénavant, "Viladomat")

Et, d'autre part, Le client, consommateur final et participant au programme de points pour achats en magasin, dont les données sont recueillies sur la feuille d'inscription (dorénavant, l' "Utilisateur").

2. DESCRIPTION DU PROGRAMME

2.1. Le présent document définit les conditions générales contractuelles selon lesquelles seront régies les relations entre les parties.

2.2. Viladomat, via ses magasins physiques situés en Principauté d'Andorre, propose à ses clients un programme de points pour les achats en magasin (dorénavant, le "Programme") grâce auquel ils peuvent obtenir des réductions en fonction du solde de points cumulés sur les achats effectués au cours des dix-huit (18) derniers mois.

2.3. Ce service est exclusif pour les clients des magasins physiques de Viladomat, situés en Andorre. Par conséquent, les ventes en ligne via tout site Web Viladomat ou toute entreprise de son groupe ne cumulent pas de points ni ne participent pas à ce programme.

3. INSCRIPTION ET PARTICIPATION AU PROGRAMME

3.1. L'Utilisateur déclare, sous sa propre responsabilité, être âgé de plus de 18 ans et qu'en signant et en cochant la case correspondante sur le document d'inscription, il exprime son consentement d'adhésion au Programme ; indiquant qu'il a été informé des termes et conditions et qu'il s'engage à les respecter.

3.2. Pour participer au programme de points pour les achats en magasin, la condition indispensable est d'être client des magasins physiques de VILADOMAT, S.A.U. De même, la participation au Programme impliquera l'envoi de communications commerciales et/ou promotionnelles personnalisées basées sur les données fournies par l'Utilisateur et selon son historique d'achats effectués, dans le but de pouvoir bénéficier de Points pour les achats effectués.

TERMES ET CONDITIONS DU PROGRAMME DE POINTS

3.3. À partir du moment où l'Utilisateur s'inscrit au Programme, il pourra profiter des remises proposées par le Programme ; en pouvant cumuler des points dès le premier achat, conformément aux dispositions de la section 4 des présentes conditions générales.

3.4. L'inscription au Programme est gratuite.

3.5. Viladomat se réserve le droit d'admettre ou de refuser toute inscription au Programme sans indication de motif.

4. GAIN ET CONDITIONS DES POINTS

4.1. Les Utilisateurs recevront un certain nombre de points en fonction de leurs achats. Les points seront calculés automatiquement conformément au tableau suivant:

CATEGORÍA	SALDO CLIENTE*	DESCUENTO EN PUNTOS
-	De 0 € à 200 €	1% réduction en points
BRONZE	De 200,01 € à 400 €	2% réduction en points
SILVER	De 400,01 € à 600 €	4% réduction en points
GOLD	De 600,01 € à 800 €	6% réduction en points
PLATINUM	Plus de 800€	8% réduction en points

*Cumulé au cours des dix-huit (18) derniers mois.

4.2. L'achat de tous types de produits générera des points à l'exception des produits soldés, en remise et/ou en promotion.

4.3. Les achats cumulés au cours des dix-huit (18) derniers mois détermineront la catégorie de l'Utilisateur. La somme de tous les achats réalisés dans cette période, inclus les achats de produits soldés, en remise et / ou en promotion déterminera le solde du client ainsi que la réduction en points correspondante à la catégorie.

4.4. Les points seront cumulés dès le premier achat. Les utilisateurs peuvent cumuler des points sans aucune limite, sauf dans les cas prévus dans la section suivante.

4.5. S'ils ne sont pas utilisés, les points expirent après dix-huit (18) mois.

4.6. Les points peuvent être utilisés dès le deuxième achat dans les magasins physiques de Viladomat en Andorre

4.7. L'Utilisateur ne pourra pas réclamer les points des achats réalisés antérieurement à sa participation au Programme.

4.8. Bien que la participation au Programme soit individuelle, l'Utilisateur peut autoriser différents membres d'une (1) unité familiale préalablement identifiés, à utiliser ses points ou à cumuler des points dans son solde, ainsi il peut être nécessaire de collecter des données concernant la parenté et l'identification de la personne.

4.9. Pour l'échange de points, il est essentiel d'identifier et de vérifier au préalable le solde disponible du compte de l'Utilisateur, solde et calcul incorporés dans nos systèmes.

4.10. La valeur d'un (1) point est égale à un (1) euro.

5. AVANTAGES ET POINTS SUPPLÉMENTAIRES

5.1. Les Utilisateurs seront récompensés d' 1% de réduction en points additionnels s'ils remplissent l'une des deux conditions suivantes:

- Si le client réalise 6 achats ou plus en 6 semaines différentes, pendant les 6 derniers mois, il sera récompensé d' 1% de réduction en points additionnels, indépendamment de sa catégorie.

ou

- Si le client réalise 6 achats ou plus en 6 mois différents, pendant les 12 derniers mois, il sera récompensé d'1% de réduction en points additionnels, indépendamment de sa catégorie.

5.2. L'achat de tout type de produits générera ces points additionnels en réunissant l'une des deux conditions mentionnées dans le paragraphe 5.1. à l'exception des produits soldés, en remise et/ou en promotion. Les conditions des points sont définies dans le paragraphe 4.

5.3. Viladomat pourra réaliser des actions / promotions commerciales afin de récompenser les Utilisateurs avec des points supplémentaires.

6. DURÉE; EXCLUSION ET DÉSABONNEMENT DU PROGRAMME

6.1. Le Programme sera valable indéfiniment, bien que Viladomat puisse le résilier à tout moment, après notification aux Utilisateurs. Dans ce cas, les points cumulés par les clients resteront valables pendant au moins trois (3) mois à compter de la notification. Dans tel cas, Viladomat fixera la période maximale pendant laquelle les Utilisateurs pourront échanger leurs points. Une fois le délai établi dans la notification est expiré, les droits de l'Utilisateur à échanger les points cesseront.

6.2. De même, le Programme sera annulé sans préavis ni responsabilité si, à tout moment, des circonstances de force majeure ou des impositions légales se produisent, empêchant sa continuité ou son développement.

6.3. Viladomat peut mettre fin à la participation de tout Utilisateur au Programme à tout moment et avec effet immédiat, par notification écrite, lorsque l'Utilisateur ne respecte pas l'une des conditions, ainsi que dans les autres cas expressément prévus dans celles-ci. Dans de tels cas, les points obtenus seront automatiquement annulés. De même, Viladomat peut s'opposer à l'incorporation dans le Programme de toute personne ayant

commis une violation préalable des Conditions du Programme et/ou ayant causé tout type de dommage ou de préjudice à Viladomat.

6.4. Les utilisateurs peuvent, à tout moment, mettre fin à ce Programme en le communiquant via l'un des magasins physiques de Viladomat, ou en envoyant un e-mail à l'adresse privacitat@viladomat.com, REF, "Désinscription du programme de points". Viladomat est habilité à annuler tous les points en sa faveur, si l'Utilisateur n'indique pas expressément sa volonté de les transférer dans dite communication.

7. RÉVISION DES CONDITIONS DU PROGRAMME

7.1. Viladomat peut, pour des raisons techniques, économiques ou autres, modifier les présentes conditions, ainsi que les mécanismes opérationnels du Programme, en respectant les droits acquis par les Utilisateurs au moment de l'inscription s'ils l'expriment, conformément à la section 6.1.

7.2. L'utilisateur ne perdra en aucun cas le solde de points immédiatement en cas de changement de politique. Dans ce cas, les points seront maintenus pendant au moins trois (3) mois comme mentionné dans la section 6.1, après ladite période de trois (3) mois sans que l'Utilisateur n'ait notifié à Viladomat son refus des nouvelles Conditions Générales, Viladomat comprendra que les nouvelles conditions générales ont été acceptées. Dans tous les cas, l'obtention de points dans n'importe quel magasin Viladomat après une modification des Conditions sera considérée comme une acceptation du contenu de celles-ci.

7.3. Viladomat informera les utilisateurs de toute modification substantielle de ces termes et conditions via leur e-mail ou numéro de téléphone de contact.

7.4. Dans le cas où les nouvelles conditions ne seraient pas acceptables pour l'Utilisateur, celui-ci pourra résilier le contrat en le communiquant via l'un des magasins physiques de Viladomat ou en envoyant un e-mail à l'adresse privacitat@viladomat.com REF, « Désinscription du Programme de Points ». Dans ce cas, les dispositions contenues dans la section 6.4 s'appliqueront.

En cas de doute sur les conditions du Programme, l'Utilisateur peut envoyer un email à viladomat@viladomat.com.

8. PROTECTION DES DONNÉES

8.1. Conformément aux dispositions de la loi 29/2021, du 28 octobre, qualifiée pour la protection des données personnelles (ci-après, «LQPD»), nous vous informons que les données personnelles collectées lors du développement du Programme seront traitées avec la sécurité qui correspond à leurs caractéristiques par VILADOMAT, S.A.U. en sa qualité de responsable du traitement. Le but de ce traitement est la gestion des services décrits dans ces termes, le calcul de points sur la base des achats effectués dans les magasins physiques et l'envoi de communications commerciales personnalisées d'activités, services, promotions, publicités, actualités, newsletter et autres informations sur les produits et services de Viladomat par des moyens électroniques, tels que le e-mail et les SMS. Conformément aux dispositions de la section 2 a) de l'article 25 LQPD, la personnalisation de ces communications et, par conséquent, la création de profils sur la base des données que vous nous avez fournies et de votre historique d'achats effectués est nécessaire à l'exécution du Programme de Points pour Achats en Magasin

8.2. La base juridique qui légitime le traitement de vos données aux termes du paragraphe 1 b) de l'article 6 LQPD est l'exécution des présentes conditions contractuelles, en l'occurrence le Programme.

8.3. Vos données peuvent être transférées à d'autres entités appartenant au groupe Viladomat à des fins administratives et de gestion.

8.4. L'Utilisateur garantit que les données personnelles fournies à Viladomat sont véridiques et est responsable d'informer Viladomat de toute modification de celles-ci par l'intermédiaire de l'un des magasins Viladomat ou par courrier électronique à privacitat@viladomat.com.

8.5. À la fin de la relation contractuelle et lorsque vous vous désabonnez de tous nos services, les données seront maintenues bloquées pendant la durée appropriée afin de respecter les délais de prescription pour d'éventuelles violations de la protection des données, ainsi que, selon les délais de prescription prévus dans le reste de la réglementation éventuellement applicable. Passés ces délais, nous procéderons à la destruction définitive de vos données.

8.6. L'Utilisateur peut à tout moment exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation au traitement et à la portabilité de ses données en écrivant à l'adresse de Viladomat Rue Esteve Dolsa Pujal, 30, 3r, (AD500) - Andorra la Vella ou à l'e-mail privacitat@viladomat.com. De même, à tout moment, l'utilisateur peut déposer une réclamation auprès de l'Agence andorrane de protection des données (www.apda.ad) s'il le juge approprié.

9. LÉGISLATION APPLICABLE ET JURIDICTION

9.1. La souscription au Programme implique, de la part de l'Utilisateur, l'acceptation de l'ensemble des présentes conditions générales de participation au Programme de Points pour les Achats en Magasin.

9.2. Les présentes conditions générales seront régies conformément aux lois et règlements de la Principauté d'Andorre.

9.3. Pour tout litige pouvant découler de ce contrat, les parties se soumettront à la Batllia et aux tribunaux de la Principauté d'Andorre.

MIS À JOUR AU 23 AVRIL 2023